



Où et comment placer votre bac?

Lors des journées de collecte, les bacs doivent être placés le plus près possible de la chaussée, si possible à droite de l'entrée (quand on tourne le dos à la maison) pour permettre au chauffeur de les voir avant d'arriver à l'adresse. Cela est particulièrement important l'hiver, lorsque la neige accumulée en bordure de rue risque de cacher les bacs. De plus, les roues doivent être orientées vers votre propriété.

En dehors des journées de collecte, vos bacs ne doivent pas rester dans la rue, ils doivent être rangés sur votre terrain. Nous vous conseillons de placer vos bacs brun et noir à l'ombre pour éviter les mauvaises odeurs.

